

OBSERVATION PARTENARIALE
DE LA CONJONCTUREL'essentiel de l'emploi et de l'économie
en Provence - Alpes - Côte d'AzurAU 2^e TRIMESTRE 2019, LA RÉGION CONTINUE SUR SA BONNE LANCÉE

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le 2^e trimestre est positif sur tous les plans : l'emploi salarié, le nombre de Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) et le nombre de reprises d'emploi progressent. Dans le même temps, le taux de chômage, la demande d'emploi ainsi que le nombre de demandeurs de délais de paiement diminuent et l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) s'améliore.

Si l'environnement international est toujours dégradé, la croissance nationale reste dynamique grâce à la demande intérieure. Au niveau régional, l'activité économique se porte bien et les perspectives sont prometteuses.

EMPLOI ET CHÔMAGE

L'emploi toujours à la hausse

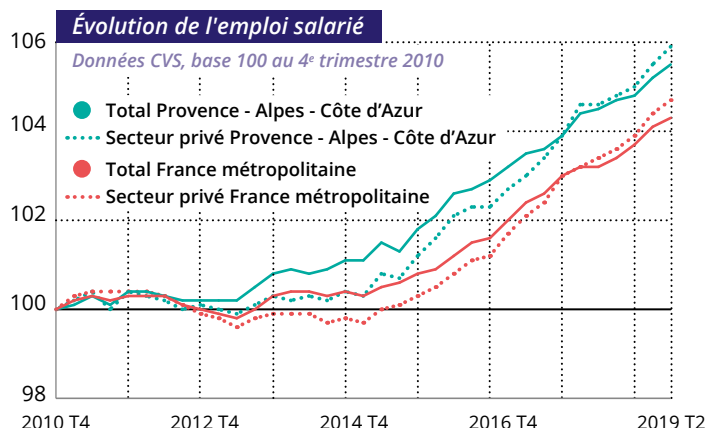
La croissance de l'emploi salarié se prolonge

Au 2^e trimestre 2019, l'emploi salarié progresse de +0,4 % en Provence - Alpes - Côte d'Azur (+6 600 emplois), comme au trimestre précédent. Cette augmentation résulte à la fois du dynamisme du secteur privé (+0,4 %) et d'un léger rebond dans le secteur public (+0,2 %). Ce trimestre encore, la croissance de l'emploi n'est portée que par celle des emplois hors intérim (+0,4 %). Dans l'intérim, les effectifs se stabilisent (+0,1 %). Au 30 juin 2019, le nombre de salariés s'élève à 1 862 300 dans la région, soit 18 200 de plus qu'un an auparavant (+1,0 %).

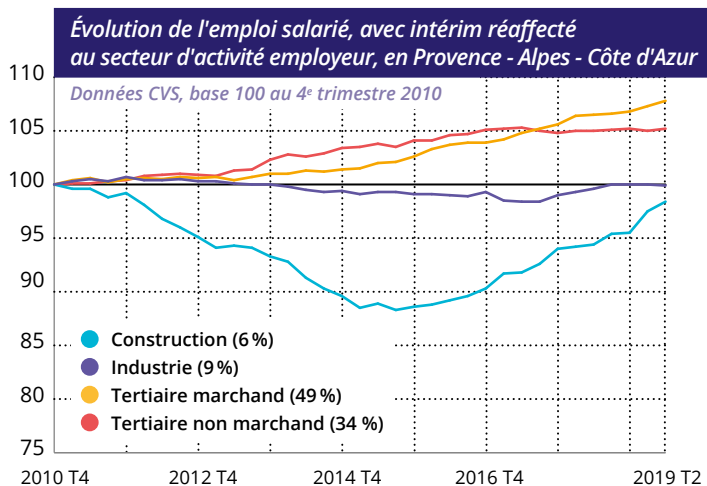
En réaffectant chaque intérimaire à son secteur d'activité employeur, l'emploi salarié progresse encore dans le **tertiaire marchand** : +0,5 %, comme au 1^{er} trimestre, soit +4 700 emplois. La croissance est particulièrement dynamique dans les *Activités de soutien aux entreprises* (+1,0 %, après +0,1 %) et *l'Hébergement-restauration* (+1,4 %, après +2,3 %). Les créations d'emploi sont également nombreuses dans le *Commerce* (+0,3 %, après +0,4 %), les *Transports et entreposage* (+0,4 %, comme début 2019) et *l'Information-communication* (+0,3 %, après +1,3 %). En revanche, les besoins de main-d'œuvre continuent de se replier dans les *Activités immobilières* (-0,2 %, après -0,7 %) et se contractent à nouveau dans les *Autres activités de services* (-0,3 %, après +0,2 %). Dans les *Activités financières et d'assurance*, ils se stabilisent.

Avertissement : Depuis la publication de juillet 2018 portant sur le 1^{er} trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi publiées au niveau localisé (région et département) est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont désormais ajoutés aux salariés du secteur marchand, ceux du tertiaire non marchand, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. Les salariés du tertiaire non marchand travaillent dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine ou l'action sociale. Parmi eux, 70 % relèvent du secteur public, les autres exercent une activité non marchande dans le privé (soutien scolaire, médecin, etc.). Par ailleurs, depuis la publication de juillet 2017 portant sur le 1^{er} trimestre 2017, les données sont établies par l'Insee en coproduction avec l'Acos (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Enfin, l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.



Source : Insee, estimations d'emploi - Acoiss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.



Source : Insee, estimations d'emploi - Acoiss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.



Dans le **tertiaire non marchand**, le nombre de salariés, y compris intérimaires, rebondit après un léger recul (+0,2 %, soit +1 200 personnes).

Dans **l'industrie**, les effectifs se replient légèrement (-0,1 %, soit -200 salariés, après avoir été stables le trimestre précédent), pénalisés par la baisse de l'intérim. Le secteur du *Raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* est celui qui perd le plus de main-d'œuvre (-1,3 %, après +0,1 %). Les effectifs diminuent aussi dans la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; Fabrication de machines* (-0,2 %, après +0,7 %). Dans les autres sous-secteurs, ils progressent modérément.

Enfin, dans la **construction**, la croissance reste vive (+0,9 % soit +1 000 salariés y compris intérimaires), bien qu'elle soit deux fois moins forte qu'au 1^{er} trimestre 2019 (+2,1 %).

En France métropolitaine, la croissance de l'emploi salarié ralentit légèrement (+0,2 %, après +0,4 %), suite à l'essoufflement des créations d'emploi dans le secteur privé. L'intérim recule de -0,3 % (après +1,4 %). Sur un an, la croissance de l'emploi salarié reste soutenue : +1,0 %, après +0,9 %.

+0,4 %
de créations
d'emploi au 2^e trimestre,
soit +6 600 emplois
supplémentaires

.....
*L'emploi dans
la construction reste vif*
.....

+2,2 % de DPAE
sur le trimestre

Une belle progression des déclarations d'embauche

Les Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont en évolution de +2,2 % au 2^e trimestre 2019, tous types de contrats confondus. La plus forte progression s'observe pour les CDD d'un mois ou moins : +3 %. Ce type de contrat représente 67 % des déclarations ce trimestre.

Les CDD de plus d'un mois et les CDI progressent moins fortement avec des évolutions respectives de +0,5 % et +0,3 %.

Le nombre de déclarations d'embauche augmente de +6,2 % dans le secteur de la *Construction* et de +4,2 % dans celui de *l'Industrie*. Néanmoins ces deux secteurs ne représentent que 5 % des DPAE du trimestre. Le secteur des *Services* progresse de +3,3 % et regroupe la majorité des déclarations (62 %). Seuls les secteurs de *l'Hébergement-restauration* et du *Commerce* ont moins embauché.

Les entreprises de 50 salariés et plus sont les plus dynamiques avec une augmentation de leurs DPAE de +3,7 %. Viennent ensuite les TPE avec une évolution trimestrielle de +2,3 % et une part d'embauche en CDI de plus de 20 %. Elles concentrent 35 % des embauches en Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Un marché du travail sans nuage

La baisse du taux de chômage se poursuit

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé recule de -0,3 point au 2^e trimestre 2019, après une légère diminution de -0,1 point début 2019. Pour la première fois depuis mi-2009, il passe sous la barre des 10 % et s'établit à 9,8 % de la population active. Par rapport au 2^e trimestre 2018, il décroît de -0,8 point.

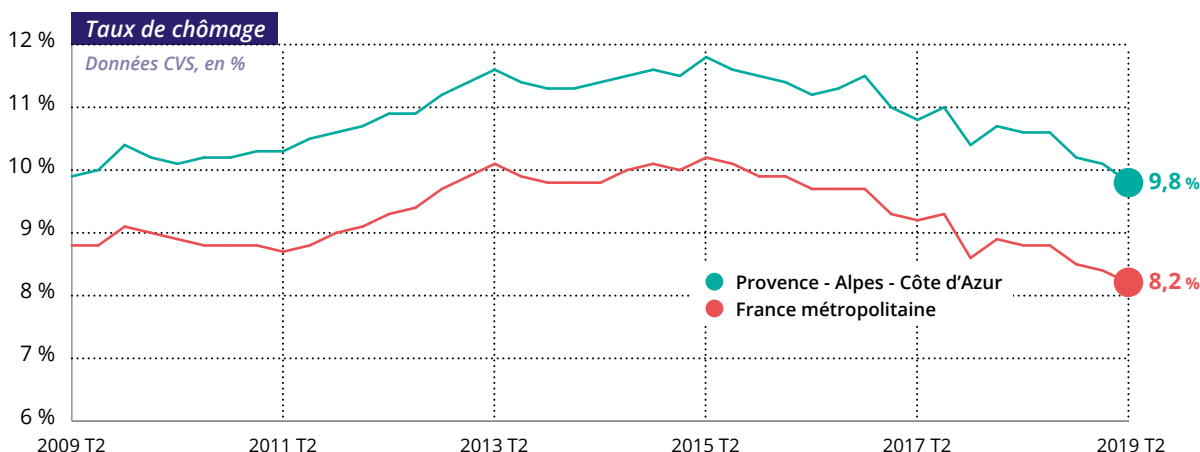
En France métropolitaine, le taux de chômage poursuit également sa baisse trimestrielle : -0,2 point, après -0,1 point. Il retrouve ainsi son niveau enregistré début 2009 : 8,2 % de la population active. Sur un an, le repli est de -0,6 point.

Dans les départements, le taux de chômage diminue au même rythme qu'au niveau régional (-0,3 point) dans les Alpes-Maritimes

(9,0 %), le Var (9,5 %), les Bouches-du-Rhône (10,1 %) et le Vaucluse (11,1 %), qui affiche toujours le taux le plus élevé de Provence - Alpes - Côte d'Azur. Le repli est un peu moins marqué (-0,2 %) dans les Hautes-Alpes (8,1 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (10,4 %).

Pour la première fois depuis 2008, la demande d'emploi recule en rythme annuel

Au 2^e trimestre 2019, la région compte en moyenne 496 400 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre diminue sur un an pour la première fois en près de 11 ans : -0,9 % (soit -4 600), après une stabilité début 2019.



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.


Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

La demande d'emploi des hommes consolide sa baisse (-1,5% sur un an, après -0,7%), et celle des femmes se replie pour la première fois depuis 2008 (-0,4%, après +0,7%). Du côté des jeunes de moins de 25 ans, la demande d'emploi repart légèrement à la baisse (-0,3% sur un an, après +0,3%), et chez les 50 ans ou plus, elle continue de ralentir (+1,4%, après +2,6%). La demande d'emploi de longue durée décélère (+1,8%, après +4,0%) pendant que le nombre d'inscrits depuis moins d'un an poursuit sa baisse (-3,1%, comme début 2019). En France métropolitaine, la demande d'emploi enchaîne son troisième trimestre de recul (-0,9%, après -0,4%). Les évolutions par sexe, âge et durée d'inscription sont comparables à celles observées en région.

Une hausse des reprises d'emploi ce trimestre

Au cours du 2^e trimestre 2019, près de 106 700 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une augmentation de +3,7% par rapport au 2^e trimestre 2018. Sur 12 mois glissants, cela représente près de 381 200 reprises d'emploi (+2,7% par rapport à

l'année précédente). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -3,3%. 16 700 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ont retrouvé un emploi. Il s'agit de la classe d'âge ayant le plus profité des reprises d'emploi avec un taux de 12,7% (10,8% pour les 25-49 ans et 6,6% pour les 50 ans et plus). Deux tiers des reprises d'emploi concernent des demandeurs d'emploi avec moins d'un an d'ancienneté.



Taux de chômage de 9,8 %
- 0,3 point sur le trimestre

1^{er} recul annuel de la demande d'emploi (catégories A, B, C) depuis 11 ans

106 700 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus sur le trimestre

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) s'améliore au cours du 2^e trimestre 2019

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 2^e trimestre 2019, un demandeur d'emploi de la région resterait, en moyenne, inscrit environ onze mois et trois semaines (354 jours) sur les listes de Pôle emploi, soit -9 jours ce trimestre. Cette éclaircie trimestrielle touche quasiment toutes les catégories de population, sauf les jeunes avec une légère dégradation de 3 jours. L'embellie concerne surtout les seniors (-41 jours) et les hommes (-10 jours).

Sur un an, l'ICDC s'améliore de près d'un mois (-26 jours), il diminue d'un jour pour les jeunes et de plus de deux mois pour les seniors. L'ICDC des Alpes-de-Haute-Provence (402 jours) reste élevé avec une détérioration au cours de ce trimestre (+10 jours). Il s'améliore de -42 jours au sein des Hautes-Alpes et repasse sous les 400 jours (365 jours). Il diminue de près d'un mois (-25 jours) au sein du Vaucluse (370 jours). Les indicateurs des Bouches-du-Rhône (359 jours) et du Var (336 jours) s'apaisent d'une dizaine de jours. Pour les Alpes-Maritimes (345 jours), une légère dégradation de l'indicateur est observée (+3 jours).

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

ZOOM SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL TERRITORIALISÉ

Fort recul du taux de chômage dans un tiers des zones d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur

Au 2^e trimestre 2019, le taux de chômage recule nettement (entre -0,4 et -0,5 point) dans les zones d'emploi de Menton - Vallée de la Roya (7,2%), Digne-les-Bains (9,8%), Manosque (10,1%), Avignon (10,6%), Fréjus - Saint-Raphaël (11,3%), Cavaillon - Apt (11,3%) et Arles (11,6%). Il est presque stable dans les zones d'emploi de Briançon (8,4%) et de Marseille - Aubagne (11,0%). Dans les autres territoires de Provence - Alpes - Côte d'Azur, la baisse oscille entre -0,2 et -0,3 point, proche de l'évolution régionale.

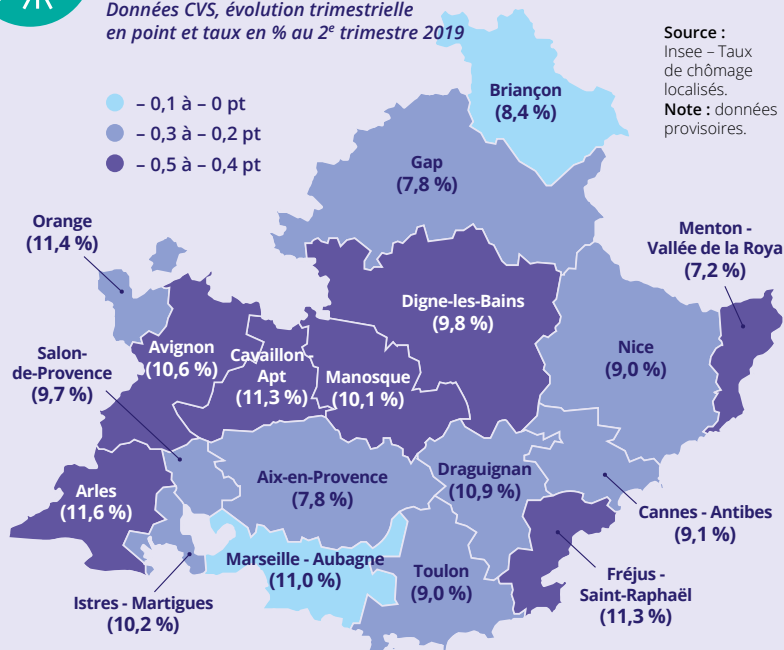
Provence - Alpes - Côte d'Azur : 9,8 % (-0,3 pt)
France métropolitaine : 8,2 % (-0,2 pt)



Évolution du taux de chômage par zone d'emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur entre le 1^{er} trimestre et le 2^e trimestre 2019

Données CVS, évolution trimestrielle en point et taux en % au 2^e trimestre 2019

- -0,1 à -0,2 pt
- -0,3 à -0,4 pt
- -0,5 à -0,6 pt



Source : Insee - Taux de chômage localisés.
Note : données provisoires.

Malgré l'environnement international, la croissance française résiste grâce à la demande intérieure

Les tensions internationales constatées ces derniers mois se concrétisent, en particulier avec la hausse des droits de douane. Le contexte international reste peu lisible : l'issue indéterminée des négociations commerciales Chine-USA, les modalités du *Brexit* et les incertitudes politiques chez la plupart des partenaires économiques de la France provoquent un attentisme des investisseurs. D'ores et déjà, le commerce mondial ralentit, et les effets de ce ralentissement se font sentir notamment en Chine ou en Allemagne.

Dans ce contexte difficile, la croissance française résiste au 2^e trimestre à +0,3%, portée par une demande intérieure

dynamique. L'investissement privé bénéficie toujours de taux très bas, l'investissement public est en hausse – phénomène classique en période pré-électorale – et la consommation des ménages progresse sur un rythme régulier. D'ici la fin 2019, le pouvoir d'achat devrait progresser de +2,3% sur l'année, du fait de la deuxième vague de réduction de la taxe d'habitation, d'un niveau d'inflation contenu, et du dynamisme des créations d'emplois. Le taux de chômage continuerait de baisser pour atteindre 8,3% fin 2019, avec une croissance du PIB attendue de +1,3%.

Une situation économique régionale favorable

L'économie régionale atteint « un nouveau palier de croissance »

À la fin du 3^e trimestre 2019, selon la Banque de France, la **production industrielle** amorce une tendance haussière soutenue majoritairement par une demande nationale mieux orientée alors que les marchés à l'exportation (Italie et Allemagne) marquent le pas. Ce sont les filières de la *Fabrication de matériels de transport* et de l'*Industrie agroalimentaire* qui portent la tendance alors que les filières de la *Chimie*, de la *Métallurgie* et de la *Fabrication de composants électroniques* affichent des évolutions plus mitigées. Au final, le taux d'utilisation des capacités de production progresse de +1 point (80%) ; soit un niveau proche de sa moyenne de longue période (82%).

Dans les **services marchands**, le niveau des transactions évolue favorablement dans un contexte bien orienté notamment dans les secteurs du *Transport*, de l'*Hébergement*, de l'*Ingénierie*, de la *Communication* et de l'*Intérim* qui portent la tendance.

La production progresse dans la **construction**, le bâtiment et travaux publics étant alimentés par une demande privée et publique favorable.

L'emploi croît modérément dans l'ensemble de l'économie régionale avec toutefois une difficulté à pourvoir des emplois qualifiés. À court terme, dans l'ensemble des filières de la région, une hausse de l'activité est anticipée.



Une hausse de l'activité est anticipée dans tous les secteurs

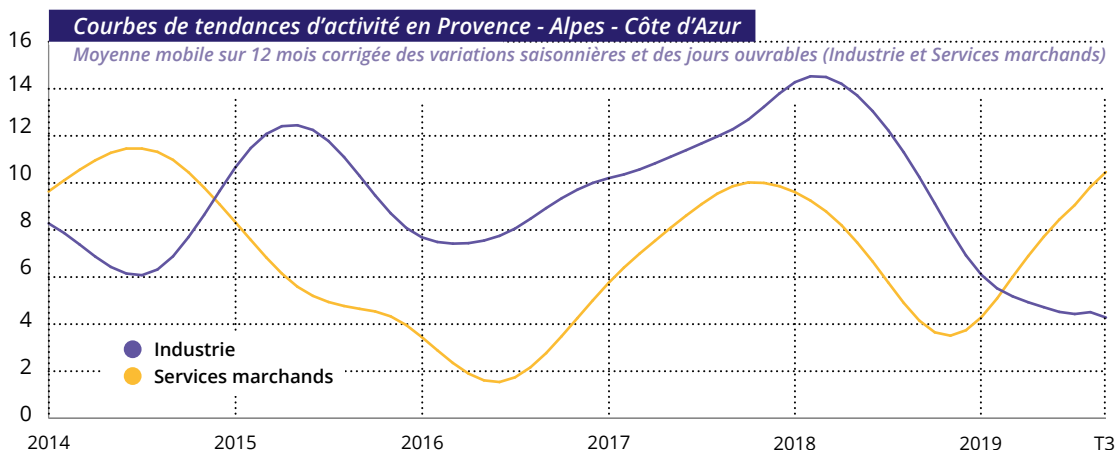
Forte baisse des demandes de délai de paiement dans la Construction (-31%)

La baisse des demandeurs de délais se poursuit

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, de janvier à fin août 2019, 5 604 entreprises ont demandé un délai pour le paiement de leurs cotisations à l'Urssaf, soit 3% des entreprises. En un an, le nombre de demandeurs a baissé de -20%.

Cette amélioration concerne uniquement les entreprises de moins de 10 salariés (-27% en annuel).

Tous les secteurs sont concernés, mais plus particulièrement ceux de la *Construction* et de l'*Hébergement-restauration* (-31% et -23% en annuel).



Note : Les courbes de tendance s'appuient sur le volume de production dans l'industrie et sur le volume des affaires dans les services marchands.

Source : Banque de France.

LES ÉTUDES VUES EN PLÉNIÈRE



Panorama 2019 de l'emploi cadre en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

Nous avons enregistré une forte progression des recrutements de cadres en 2018, année record en Provence - Alpes - Côte d'Azur et Corse : 16 070 embauches, soit une hausse de 16 % sur un an. En 2019, la dynamique devrait se poursuivre avec 17 000 recrutements selon notre hypothèse haute. Ce niveau inégalé ne doit pas masquer les difficultés qui font de l'emploi des cadres un marché en forte tension. Les cadres de un à dix ans d'expérience devraient être les plus courtisés et représenter à eux seuls 52 % des recrutements.

APEC

Direction Données, études et analyses (DDEA)



POWERPOINT



ÉTUDE



Une hausse de l'emploi plus marquée à proximité des métropoles

En 2016, six emplois sur dix situés en Provence - Alpes - Côte d'Azur se trouvent dans les trois métropoles de la région. L'emploi a nettement progressé en dix ans au sein d'Aix-Marseille Provence, à un rythme toutefois plus faible que dans d'autres métropoles, comme celles de Montpellier, Toulouse ou Nantes. Au sein des métropoles de Nice et de Toulon, l'emploi n'a guère évolué depuis 2006.

Entre 2006 et 2016, le nombre d'emplois a augmenté dans les intercommunalités proches des métropoles. Souvent en croissance démographique, ces territoires ont bénéficié d'un développement de l'emploi présentiel. Globalement, les navettes domicile-travail entre intercommunalités s'intensifient et le caractère résidentiel de certaines communautés de communes ou d'agglomération s'est grandement accentué. Près d'un actif sur cinq travaille chaque jour en dehors de son intercommunalité de résidence et cette tendance s'accroît au fil des années.

Insee Provence - Alpes - Côte d'Azur

Olivier Pégaz-Blanc



POWERPOINT



ÉTUDE

NOTES DE



CONJONCTURE



TÉLÉCHARGER

→ Insee conjoncture Provence - Alpes - Côte d'Azur, octobre 2019

→ La note de conjoncture de la Direccte Provence - Alpes - Côte d'Azur, octobre 2019

→ Statistiques et indicateurs - Pôle emploi, octobre 2019

→ La conjoncture en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Banque de France, octobre 2019

→ Stat'Ur PACA - Urssaf, octobre 2019

→ Le tableau de bord de la solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en Provence - Alpes - Côte d'Azur, juin 2019

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est **un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par l'ORM** et constitué de **la Région, la Direccte, Pôle emploi, la DR Insee, la Banque de France** et **l'Urssaf**.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer **des diagnostics conjoncturels partagés** en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un **lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région** - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de **connaissances partenariales** et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de **répondre aux besoins des décideurs** en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est :

- Chaque trimestre, une réunion technique, une séance plénière et la diffusion d'un communiqué cosigné par les membres du réseau.
- Un site Internet dédié : www.observation-partenariale-conjoncture.org

Directeur de publication

Philippe Cottet

Réalisation

Groupe technique d'OPC

Conception graphique - PAO

www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 17 octobre 2019



Observatoire Régional des Métiers